



Communiqué de la FSU 31

A l'occasion de la visite du ministre de l'Education Nationale à l'Etablissement de Réinsertion Scolaire (ERS) de Bagnères de Luchon, le jeudi 14 avril, la FSU 31 tient à rappeler avec vigueur les éléments suivants.

C'est en réponse à la demande présidentielle, en mai 2010, de créer des Etablissements de Réinsertion Scolaire pour accueillir de manière spécifique les élèves « perturbateurs », que le ministère de l'Education nationale a rédigé, dans l'urgence et sans aucune concertation, une circulaire portant sur le fonctionnement de cette nouvelle structure, le public visé, et a annoncé l'ouverture d'une dizaine d'établissements dès 2010.

Les jeunes de 13 à 16 ans pris en charge dans ces établissements au sein d'internats spécifiques y suivent une scolarisation au rabais : cours le matin limités à l'acquisition du socle commun, activités multiples l'après-midi et accompagnement éducatif en début de soirée... Ceci afin de leur permettre un apprentissage du vivre ensemble et l'appropriation des règles avec « la nécessité d'y obéir ». Au final, c'est la mise au pas disciplinaire qui prend le dessus sur le sens des enseignements et des activités proposés.

Ces ERS illustrent la volonté d'exclure les élèves les plus en difficultés du système éducatif. Il faudrait a priori éloigner les « perturbateurs » de leur milieu d'origine pour les « rééduquer ». Niant l'autorité parentale, et en cas de refus des parents, le procureur de la République peut décider d'une orientation vers cette structure. Cela fait furieusement penser, sous une forme modernisée, aux anciennes maisons de correction dont la pertinence n'a pas été démontrée.

Alors que sont remis en cause les réseaux d'aide aux élèves en difficulté, l'éducation prioritaire à travers les programme CLAIR, et les services sociaux de prévention, ce programme d'ERS institue le principe de la mise à l'écart comme réponse à l'échec scolaire et à l'absentéisme, éludant les véritables causes, et ne prenant pas en compte des contre-indications éventuelles à un éloignement familial. Pour la FSU 31, l'éloignement de mineurs en difficultés éducatives et sociales ne peut être une réponse adaptée. Cela ne peut que stigmatiser des jeunes qui sont retirés de leur ghetto urbain pour se retrouver enfermés dans un ghetto à la campagne, produisant ainsi un effet « cocotte minute » !

La lutte contre la violence en milieu scolaire mérite mieux qu'un affichage sécuritaire et des dispositifs bricolés dans l'urgence. Les élèves en situation d'échec scolaire doivent bénéficier d'une politique éducative autrement plus ambitieuse. Il faut renforcer, notamment à l'Education nationale, le travail de prévention et d'accompagnement des jeunes en difficulté au sein des établissements par des personnels formés et qualifiés (Assistants Sociaux, CPE, COPsy...). Or, les suppressions massives de postes à l'Education nationale (16 000 cette année et autant les deux prochaines) comme dans l'éducation spécialisée ne vont pas dans ce sens. Tout comme les moyens alloués à la Politique de la Ville, à l'aide au logement...

C'est pourquoi la FSU 31 appelle au rassemblement prévu le 14 avril 2011, à 10h devant le Monument aux Morts de Bagnères de Luchon pour exiger une autre politique éducative, et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.